

DES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ALPES-MARITIMES

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de THEOULE-SUR-MER

Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 16

L'an deux mille dix neuf, et le 28 mars, le Conseil Municipal de la Commune de THEOULE-SUR-MER, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Georges BOTELLA, Maire.

Présents : MM. Georges BOTELLA, Maire - Emmanuelle CENNAMO, Jean-Luc RICHARD, Marie-Monette FIORINA, Marc SORAIS, Adjoints - Marie PIERSON, Thierry SAES, Mireille BONNEFONT, Françoise LAUR, Martine PHAL, Renée BLARDONE, Conseillers Municipaux.

Absents :

- Mr Steve BERDAH
- Mme Mathilde PETIT
- Mr Christian CHEVET
- Mr Jean-Denis SAISSE
- Mr Daniel MANSANTI
- Mr Thierry de QUAY
- Mr Michel GALVANI
- Mr Giuseppe BERSANI

Procurations à :

- Mr Thierry SAES
- Mr Georges BOTELLA
- Mme Emmanuelle CENNAMO
- Mme Mireille BONNEFONT
- Mme Renée BLARDONE

Secrétaire de Séance : Renée BLARDONE

Date de la Convocation : 20 mars 2019

N° 2019/03/20

OBJET : - Bilan des acquisitions et cessions opérées en 2018 et état du stock foncier détenu par l'EPF PACA

En application des articles L.2241-1, L.2241-2, L.5211-10, L.5711-11, L.5722-3, L.3213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des opérations immobilières réalisées par la commune de Théoule sur mer, durant l'année 2018, doit être présentée au conseil municipal et annexée au Compte Administratif de l'exercice.

Au titre de l'année 2018, il a été procédé aux cessions et acquisitions suivantes :

Cession de la propriété « Le Ponant » localisée au 30 avenue de Lérins et cadastrée section A n° 127 et 128 à la SCI EUCALYPTUS pour un montant de 490.000 € (quatre cent quatre-vingt-dix mille euros).

Acquisition au Syndicat des copropriétaires du lotissement de Roc et Mimosas à l'euro symbolique de la parcelle A 26 située dans le domaine Roc et Mimosas et correspondant à 2630 m² de voirie.

Acquisition à M. Joseph FIORE dans l'immeuble « Les Balcons de Théoule » sis au 1 de la rue Adelin Calzia d'un espace à usage d'entrepôt de 106 m² (lots 1 à 6) constitué de 6 emplacements de stationnement déjà loué par la ville, d'un local commercial (lot 7) au rez-de-chaussée d'une superficie de 42 m² transformé en studio ainsi qu'un garage/box isolé d'environ 8 m² (lot 9), le tout pour un montant global de 288 490 €.

A titre d'information, le stock détenu par l'EPF PACA au 31 décembre 2018 est le suivant :

- Propriété LAKEMOND située au 14 avenue Charles Dahon, parcelle n° 156, achetée le 18/03/2016 au prix de 530 000 €,
- Propriété CLERNO située au 7 avenue Léon Montier, parcelle n° 153, achetée le 03/07/2018 au prix de 768 000 €,
- Propriété des consorts PAROLA, située au 165 avenue Charles Dahon, parcelle n° 157, achetée le 20/09/2018 au prix de 410 000 €,
- Propriété des Consorts BONCOMPAGNI, située au 2 promenade André Pradayrol, parcelle n° 278, lot n°2, achetée le 18/10/2018 au prix de 110 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du bilan des cessions et acquisitions par la commune en 2018 et du stock foncier détenu par l'EPF PACA au 31 décembre 2018.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Fait et délibéré, lesdits jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,



Le Maire
Georges BOTELLA